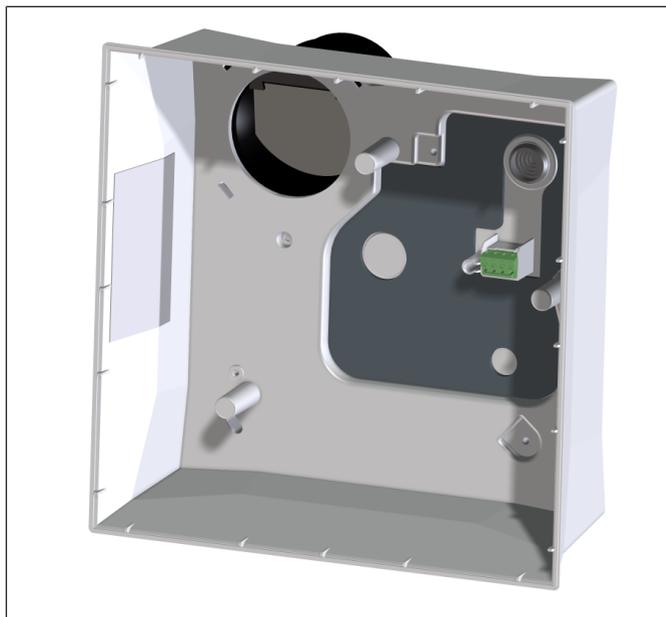


Notice de montage et mode d'emploi



ER GH AP
ER GH APB

www.maico-ventilatoren.com



Système d'évacuation d'air à montage apparent pour évacuation d'air monotube selon DIN 18017-3

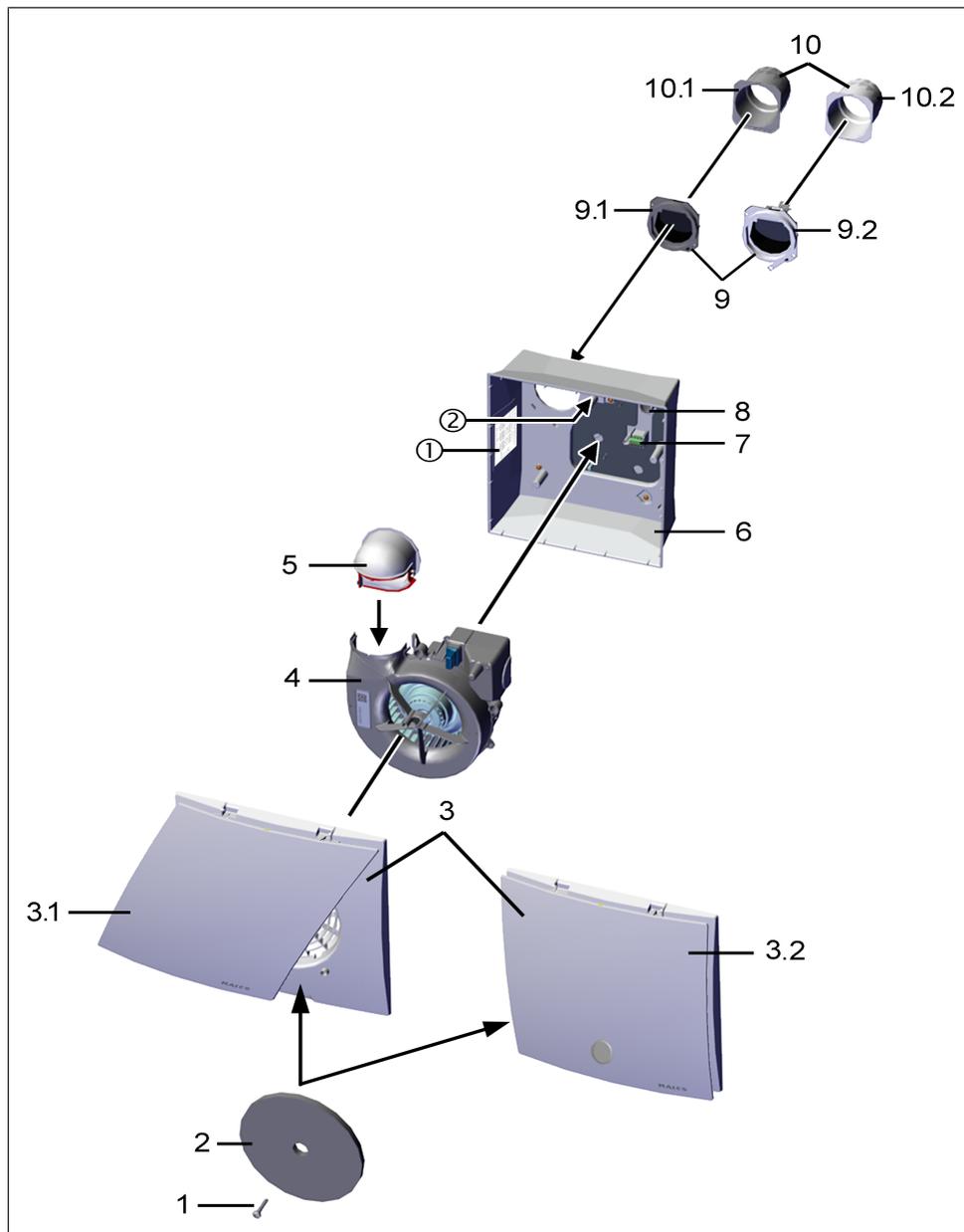
Sommaire

1	Volume de fourniture.....	5			
2	Qualification de l'installateur spécialisé.....	5			
3	Utilisation conforme.....	5			
4	Consignes de sécurité générales.....	5			
5	Consignes de sécurité pour l'installation, le fonctionnement, le nettoyage et l'entretien.....	6			
6	Informations sur le système et le produit.....	8			
	6.1 Certificats d'homologation.....	8			
	6.2 Conditions de montage.....	8			
	6.3 Systèmes d'évacuation d'air admissibles.....	8			
	6.4 Combinaisons possibles.....	8			
	6.5 Caches de protection : Fonctions...	9			
7	Caractéristiques techniques.....	10			
	7.1 Conditions ambiantes et limites d'utilisation.....	10			
	7.2 Directives relatives à une utilisation avec un foyer.....	10			
	7.3 Tableau de données techniques....	11			
	7.4 Stockage.....	11			
8	Préparatifs de montage.....	11			
	8.1 Prescriptions selon Agrément.....	11			
	8.1.1 Clauses d'agrément.....	11			
	8.2 Positions d'installation autorisées pour ventilateurs AP et APB.....	12			
	8.3 ER-APB : Préparatifs pour le montage avec contraintes techniques de protection contre les incendies..	12			
	8.3.1 Préparatifs pour le montage mural ER-APB (avec protection anti-incendie).....	12			
	8.3.2 Préparatifs pour le montage au plafond ER-APB (avec protection anti-incendie).....	13			
	8.4 ER-AP : Préparatifs pour le montage au mur, dans la gaine ou au plafond sans protection anti-incendie.....	15			
	8.5 Préparatifs pour le branchement électrique.....	15			
	8.6 Préparatifs montage mural.....	16			
	8.7 Préparatif montage au plafond (sans protection anti-incendie).....	16			
	8.8 Dispositif d'arrêt ER-APB, volet de fermeture ER-AP.....	18			
	8.8.1 ER-APB : Consignes de sécurité pour le montage du dispositif d'arrêt anti-incendie.....	18			
	8.8.2 Consignes de sécurité pour le montage du volet de fermeture en plastique.....	19			
	8.9 Préparation du volet de fermeture...	19			
	8.10 Montage du bouchon borgne.....	20			
	8.11 Transformation d'adaptateur de soufflage pour l'utilisation du boîtier AP.....	20			
9	Montage du boîtier.....	20			
	9.1 Montage du boîtier ER GH.....	20			
	9.2 Consignes de montage.....	20			
10	Branchement électrique.....	21			
	10.1 Branchement électrique de l'appareil.....	22			
11	Montage final.....	22			
	11.1 Montage de l'insert de ventilateur ...	22			
	11.2 Montage du cache de protection ER-A, ER-AK, ER-AH ou ER-AB....	23			
	11.3 Verrouillage des touches.....	23			
12	Utilisation de l'appareil.....	23			
13	Pièces de rechange.....	24			
14	Composants du système et accessoires.....	24			
	14.1 Composants du système.....	24			
15	Démontage.....	25			
16	Élimination dans le respect de l'environnement.....	25			
	Variantes de raccordement charge de base/charge pleine pour.....	26			
	Variantes de raccordement humidité.....	28			

Avant-propos

Veillez lire attentivement cette notice avant le montage et la première utilisation. Suivez les instructions. Remettez les notices au propriétaire pour conservation.

Vue d'ensemble du système



1 Vis centrale

2 Filtre à air G2

3 Caches de protection

3.1 Cache de protection **ER-A**

3.2	Cache de protection ER-AB (ER-AK ER-AH) sans illustration)
4	Insert de ventilateur ER EC
5	Adaptateur de soufflage
6	Boîtier avec joint au fond de boîtier. Boîtier pour direction de soufflage vers l'arrière
7	Réglette de bornier
8	Raccord cannelé
9	Support de clapet anti-retour
9.1	Clapet anti-retour en plastique
9.2	Clapet anti-retour métallique
10	Raccord de soufflage DN 75/DN 80 (fourni)
10.1	Raccord de soufflage en plastique. Montage avec raccord vers l'arrière
10.2	Raccord de soufflage métallique. Montage avec raccord vers l'arrière
①	Schéma de branchement (cocher le type d'appareil)
②	Plaque signalétique

1 Volume de fourniture

Boîtier apparent ER GH AP

N° de réf. **0084.0352**

- Boîtier apparent avec raccord de soufflage en plastique pour le raccordement avec la gaine d'air sortant DN 75 / DN 80.

Boîtier apparent ER GH APB

Réf. 0084.0353

- Boîtier apparent avec dispositif d'arrêt anti-incendie pour le raccordement avec la gaine d'air sortant DN 75 / DN 80.

Autres composants

- 3 vis pour la fixation de l'insert de ventilateur
- Bouchon borgne pour entrée secteur latérale de l'insert de ventilateur
- Adaptateur de soufflage
- Notice de montage et mode d'emploi

2 Qualification de l'installateur spécialisé

Seul un **personnel qualifié** disposant de connaissances et d'expérience dans la **technique de ventilation**, est autorisé à effectuer le

montage. Le raccord doit être effectué conformément à l'Agrément général de l'autorité allemande compétente en matière de construction.

Les travaux sur le système électrique ne doivent être exécutés que par des **électriciens qualifiés**. On entend par électricien qualifié une personne qui, par son apprentissage, sa formation et son expérience connaît les normes et directives applicables, est capable d'exécuter les branchements électriques selon le Schémas des connexions dans les règles d'art et en toute sécurité, connaît les risques et dangers de l'électricité et sait les éviter.

3 Utilisation conforme

Les ventilateurs **ER EC** servent à l'évacuation d'air des salles de bains et cabinets de toilette sans fenêtre, des cagibis ou cuisines (avec fenêtre extérieure), par exemple dans les immeubles à plusieurs étages, dans les maisons de retraite et dans les hôtels.

Un montage dans une gaine de ventilation, dans le mur, prémur ou dans un faux plafond est autorisé.

Les ventilateurs sont exclusivement réservés à l'usage domestique et similaires.

4 Consignes de sécurité générales

Ne jamais utiliser l'appareil dans les situations suivantes :

⚠ DANGER Risque d'incendie / d'incendie résultant de la présence de matériaux, liquides ou gaz combustibles à proximité de l'appareil.

Ne pas déposer de matériaux, liquides ou gaz combustibles à proximité de l'appareil risquant de s'enflammer sous l'effet de la chaleur ou par formation d'étincelles et de provoquer un incendie.

⚠ DANGER Risque d'explosion dû aux gaz et poussières.

Des gaz et poussières explosifs risquent de s'enflammer et de provoquer une grave explosion ou un incendie.

Ne jamais utiliser l'appareil dans une atmosphère explosive (risque d'explosion).

⚠ DANGER Risque d'explosion dû aux substances explosives se trouvant dans les systèmes d'aspiration de laboratoire.

Des substances explosives se trouvant dans les systèmes d'aspiration de laboratoire risquent de s'enflammer et de provoquer une grave explosion ou un incendie.

Des substances agressives peuvent endommager l'appareil. Ne jamais utiliser l'appareil conjointement avec un système d'aspiration de laboratoire (risque d'explosion).

⚠ AVERTISSEMENT Danger pour la santé par produits chimiques ou gaz / vapeurs agressifs.

Les produits chimiques ou gaz / vapeurs agressifs risquent de nuire à la santé, notamment s'ils sont diffusés dans les pièces par l'appareil.

Ne jamais utiliser l'appareil pour diffuser des produits chimiques ou gaz / vapeurs agressifs.

ATTENTION Endommagement de l'appareil dû à l'air saturé de vapeur d'eau ou à teneur en graisse ou des particules solides adhérentes.

De l'air saturé de vapeur d'eau ou à teneur en graisse ou des particules solides collées à l'appareil peuvent encrasser l'appareil et réduire sa puissance.

Ne jamais utiliser l'appareil pour transporter ces substances.

ATTENTION Endommagement de l'appareil dû à des vapeurs de graisse et d'huile en provenance de hottes aspirantes.

Des vapeurs de graisse et d'huile en provenance de hottes aspirantes risquent d'encrasser l'appareil et les gaines d'aération, et de réduire l'efficacité.

Ne jamais utiliser l'appareil pour transporter ces substances.

ATTENTION Endommagement de l'appareil par diffusion permanente d'air saturé de vapeur d'eau.

Ne jamais utiliser l'appareil pour la diffusion d'air saturé de vapeur d'eau

ATTENTION Endommagement de l'appareil provoqué par le balourd de la turbine en cas de diffusion de particules solides.

Ne jamais utiliser l'appareil pour diffuser des particules solides risquant d'adhérer à l'appareil.

ATTENTION Endommagement de l'appareil pendant la phase de construction par encrassement de l'appareil et des gaines d'aération.

L'utilisation de l'appareil est interdite pendant la phase de construction.

Ne pas utiliser l'appareil pendant la phase de construction.

ATTENTION Endommagement de l'appareil par pénétration d'humidité.

IP X5 (protection contre les projections d'eau).

Ne jamais utiliser l'appareil à l'extérieur.

5 Consignes de sécurité pour l'installation, le fonctionnement, le nettoyage et l'entretien

⚠ DANGER Danger pour les enfants et les personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou psychiques réduites ou sans connaissances suffisantes.

L'installation, la mise en service, le nettoyage et l'entretien de l'appareil ne pourront être effectués que par des personnes conscientes des risques présentés par ces travaux et étant en mesure de les éviter.

⚠ DANGER Risque d'électrocution en cas d'exploitation d'un appareil incomplètement monté.

Danger d'électrocution présenté par les composants électriques.

Lorsque l'appareil est ouvert, tous les circuits d'alimentation électrique doivent être coupés (fusible secteur désactivé) et protégés contre toute remise en service intempestive. Un panneau d'avertissement doit être apposé de manière bien visible.

N'utiliser l'appareil qu'après son montage complet.

⚠ DANGER Danger en cas de non-respect des consignes en vigueur relatives aux installations électriques.

Avant de retirer le cache du boîtier ou le démontage de l'insert de ventilateur et avant l'installation électrique, couper tous les circuits d'alimentation électrique, mettre le fusible secteur hors service et sécuriser contre toute remise en service. Apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

La réglementation en vigueur pour l'installation électrique, p. ex. DIN EN 50110-1, et notamment, pour l'Allemagne, la norme VDE 0100 et les parties correspondantes, doivent être respectées. Prévoir un dispositif de coupure du secteur avec une ouverture de contact d'au moins 3 mm par pôle.

Brancher exclusivement l'appareil sur une installation électrique permanente avec des câbles de type NYM-O ou NYM-J (3 x 1,5 mm² ou 5 x 1,5 mm² selon la version d'appareil).

Utiliser exclusivement les appareils à la tension et à la fréquence indiquées sur la plaque signalétique.

Même à l'arrêt, l'appareil peut être sous tension et se mettre en marche automatiquement via les détecteurs (temporisation, humidité etc.). L'entretien et la détection d'erreurs sont réservés à des électriciens qualifiés.

Le type de protection indiqué sur la plaque signalétique est uniquement garanti sous réserve d'un montage conforme aux prescriptions et de l'insertion correcte du câble de raccordement à travers le raccord cannelé (le manchon doit enserrer étroitement l'enveloppe du câble). Par ailleurs, l'insert de ventilateur doit être encliqueté et le cache du boîtier monté.

⚠ DANGER Danger de propagation d'incendie.

si un câble de raccordement erroné est raccordé au boîtier. Par conséquent, utilisez impérativement les matériels adaptés à chaque boîtier :

Prescriptions selon Agrément [► 11].

en présence d'un scellement défectueux dans le plafond sur les systèmes d'évacuation d'air à faux plafond (**système de coupe-feu de plafond**). Veuillez impérativement à ce que l'interstice résiduel entre la gaine principale et le mur ou le plafond soit parfaitement obturé avec des matériaux indéformables et non inflammables tels que le béton, le mortier ou le plâtre.

⚠ AVERTISSEMENT Danger pour la santé suite à des remplacements de filtres trop rares ou à l'absence de filtres à air.

Des filtres à air très encrassés ou humides favorisent l'accumulation de substances nuisibles à la santé (moisissures, germes, etc.). Ceci peut se produire également après une longue immobilisation de l'appareil. L'absence de filtres à air entraîne l'encrassement de l'appareil et des gaines d'aération.

Ne jamais faire fonctionner l'appareil sans filtres à air.

Utiliser uniquement des filtres d'origine.

Remplacer régulièrement les filtres à air en présence de l'affichage de remplacement de filtres (LED ou timestrip).

Après une immobilisation prolongée de l'appareil, remplacer impérativement les filtres à air.

⚠ AVERTISSEMENT Risque de blessure lors des travaux en hauteur.

Utiliser des auxiliaires d'accès vertical (échelles) appropriés.

Assurer la stabilité. Le cas échéant, faire appel à une 2ème personne pour maintenir l'échelle.

Veiller à avoir une position stable et à ce que personne ne séjourne sous l'appareil.

⚠ AVERTISSEMENT Risque de blessure et pour la santé en cas de montage ultérieur d'éléments rapportés ou de transformations influant sur le système de ventilation.

Le montage ultérieur d'éléments rapportés ou les transformations (hotte aspirante, foyer dépendant de l'air ambiant, etc.) peuvent constituer une menace pour la santé et être à l'origine d'une exploitation non autorisée. Le montage ultérieur d'éléments rapportés ou les transformations ne sont admissibles que si la compatibilité des systèmes a été déterminée / assurée par un bureau d'études. L'utilisation d'une hotte aspirante d'air sortant ou d'un foyer dépendant de l'air ambiant nécessite l'accord du ramoneur responsable de votre district.

⚠ AVERTISSEMENT Risque de blessure et pour la santé en cas de modifications ou de transformations ou encore en cas d'utilisation de composants non autorisés.

Le fonctionnement n'est autorisé qu'avec des composants d'origine. Les modifications et transformations apportées aux appareils sont rigoureusement interdites et dérogent le fabricant de toute responsabilité et garantie, **p. ex. lorsque le boîtier est percé à un endroit non autorisé.**

⚠ PRUDENCE Manipuler les matériaux d'emballage avec prudence.

Respecter les consignes de sécurité et de prévention d'accident en vigueur.
Conserver le matériel d'emballage hors de portée des enfants (risque d'étouffement).

ATTENTION Exploitation non conforme / non autorisée à cause d'un appareil n'est pas correctement installé.

Installer l'appareil uniquement en conformité avec les documents de conception.
Veiller particulièrement à l'exécution des gaines de ventilation et de l'insonorisation.
Tenir compte des conseils de planification resp. sur la position de l'appareil et des distances par rapport aux autres composants de la façade.
Éventuellement, utiliser des éléments de découplage.

6 Informations sur le système et le produit

6.1 Certificats d'homologation

Les certificats d'homologation sont disponibles sur demande.

6.2 Conditions de montage

Avec une installation conforme à la norme DIN 18017-3, l'utilisation est admissible uniquement :

- dans des installations d'évacuation d'air individuelles à gaine principale commune.
- avec guidage d'air par gaine rectangulaire ou ronde.
- avec conduits de raccordement admissibles.
- avec boîtier ER EC adapté au système.
- dans le cadre d'un montage correct conforme aux instructions de la présente notice ainsi que de l'Agrément général de l'autorité allemande compétente en matière de construction.

- avec une distance suffisante par rapport au mur et au plafond.
- si l'appareil est entièrement assemblé.
- avec des filtres à air corrects.
- avec des passages pour l'air extérieur conformes aux documents de conception.

Avec une installation divergente de la norme DIN 18017-3 :

- les ventilateurs ER EC peuvent aussi être utilisés comme appareils individuels.
- une installation dans le mur ou le plafond est admissible.

6.3 Systèmes d'évacuation d'air admissibles

Le système d'évacuation d'air individuel ER EC peut être utilisé en combinaison avec un **système de coupe-feu de plafond** dans et hors de la gaine.

Une utilisation dans des systèmes d'évacuation d'air **sans exigence de protection** est admissible.

6.4 Combinaisons possibles



ER-A

ER EC

ER GH AP

ER-AK

ER GH APB

ER-AH

ER-AB

Le câble électrique et le raccord de ventilation doivent être posés durant la **phase de gros œuvre**.

Le **montage final** est effectué après la pose du crépi et les travaux de peinture : Introduire l'insert de ventilateur dans le boîtier et monter le cache de protection avec le filtre à air. Pour les caches de protection ER-AK, ER-AH et ER-AB, adapter les valeurs de réglage, le cas échéant.

Boîtier apparent ER GH

- Diamètre de raccordement DN 75 ou DN 80.
- Boîtier en plastique sans dispositif de protection anti-incendie. Peut être combiné au système de coupe-feu de plafond.
- Boîtier étanche avec protection contre les projections d'eau pour les zones 1 (IP X5).

6 Informations sur le système et le produit

- Soufflage vers l'arrière, le haut ou sur le côté, à droite par rotation du boîtier de 90°.
- ER-AP : Version sans protection contre les incendies. Avec clapet anti-retour en plastique sans entretien.
- ER-APB : Modèle de protection contre les incendies avec dispositif d'arrêt anti-incendie sans entretien K 90-18017 (clapet anti-retour métallique avec fusible).
- Raccord de soufflage bloqué dans le boîtier.
- Branchement électrique arrière. Passe-câbles avec raccord cannelé.
- Câble d'alimentation secteur type NYM-O ou NYM-J, 3 x 1,5 ou 5 x 1,5 mm
- Pour le montage au mur ou au plafond, à l'extérieur de la gaine d'air sortant.
- Direction de soufflage admissible pour montage mural vers l'arrière.
- L'insert de ventilateur est fixé par 3 vis.

Insert de ventilateur ER EC

- Insert de ventilateur pour montage dans le boîtier.
- Connexion électrique par fiches permettant le montage rapide dans le boîtier.
- Moteur EC à faible consommation d'énergie.
- Moteur à vitesse non variable.
- Adaptateur de soufflage (fourni) pour transformation soufflage vers l'arrière (Transformation d'adaptateur de soufflage pour l'utilisation du boîtier AP [► 20]).

Caches de protection

- Cache de protection avec filtre à air sortant. Remplacement aisé du filtre sans outils.
- ER-AH et ER-AB : Les produits convenant aux personnes handicapées se mettent en marche et s'arrêtent automatiquement.
- Ventilateurs ER EC avec protection contre les projections d'eau pour les zones 1 (DIN VDE 0100-701).

6.5 Caches de protection : Fonctions

	ER-A	ER-AK	ER-AH	ER-AB
Affichage de remplacement de filtre (6 mois) avec timestrip	•			
Affichage de remplacement de filtre (6 mois) avec LED		•	•	•
Commande par module de temporisation		•	•	•
Commande avec régulation automatique de l'humidité : L'évacuation d'air s'effectue automatiquement en cas de dépassement de l'humidité de démarrage prédéfinie.			•	
Commande via détecteur de mouvement. Niveau charge pleine après détection d'un mouvement (portée du capteur de mouvement 5 m)				•
Produit convenant aux personnes handicapées grâce à la mise en marche et à l'arrêt automatiques			•	•
À vitesse non variable	•	•	•	•
Connexion électrique par fiches permettant la connexion rapide de ER EC avec boîtier ER GH et ER-AK, ER-AH ou ER-AB avec insert de ventilateur ER EC.		•	•	•
Débit d'air du niveau de charge de base 30 m³/h pour fonctionnement continu	•	•	•	•
Débit d'air du niveau charge de base et charge pleine réglable		•	•	•
Débits d'air réglables également de la charge de base : 20 m³/h, 40 m³/h, 60 m³/h ou 100 m³/h et charge pleine 20 m³/h, 30 m³/h, 40 m³/h ou 100 m³/h		•	•***	•

7 Caractéristiques techniques

	ER-A	ER-AK	ER-AH	ER-AB
Marche / Arrêt du niveau charge pleine par interrupteur d'éclairage ou interrupteur séparé. En cas de commande manuelle (p. ex. interrupteur d'éclairage) s'appliquent la temporisation de démarrage et la durée de fonctionnement par temporisation.	●	●	●	●
Fonctionnement à charge pleine (60 m³/h) avec temporisation de démarrage de 60 secondes, durée de fonctionnement par temporisation de 15 minutes	●			
Fonctionnement à charge pleine (60 m³/h), temporisation de démarrage réglable sur 0, 30, 60* , 90 ou 120 secondes		●	●	●**
Durée de fonctionnement par temporisation du niveau charge pleine réglable sur 0, 3, 6, 15* , 24 ou 30 minutes		●	●	●
Commande par intervalles réglable pour l'aération de locaux occupés de manière irrégulière. Intervalle de temps réglable sur 0* , 1, 2, 4, 6 ou 12 heures, durée de fonctionnement par intervalles de 10 minutes		●	●	●
La commande par intervalles peut être désactivée.		●	●	●
Variante de réglage : Un interrupteur supplémentaire permet d'activer ou d'arrêter la charge de base (Schémas des connexions).	●	●	●	●

* Réglage usine : Tolérance des temps indiqués + 5 % au maximum

** Pour ER-AB, la temporisation de démarrage n'agit que sur le fonctionnement de l'interrupteur d'éclairage.

*** Pour commande en fonction de l'humidité ER-AH, possibilité de réglage en charge pleine 40 m³/h, 60 m³/h et 100 m³/h.

valeurs risquent d'être dépassées. Des mesures d'antiparasitage supplémentaires sont alors nécessaires (composants L, C ou RC, diodes de protection, varistors).

7 Caractéristiques techniques

7.1 Conditions ambiantes et limites d'utilisation

- Température maximale admise pour le fluide refoulé + 40 °C.
- Le guidage d'air à l'intérieur du logement doit être réalisée de telle manière que l'air en provenance de la cuisine, de la salle de bains ou des toilettes ne puisse pas se propager dans les pièces d'habitation.
- La pièce à ventiler doit être équipée d'une section d'air entrant impossible à verrouiller et libre d'au moins 150 cm², p. ex. d'une grille de ventilation de porte MLK.
- Les appareils ER EC sont équipés d'une résistance aux interférences selon EN 55014-2 (en fonction de la forme d'impulsion et de la proportion d'énergie de 1000 à 4000 V). En cas de fonctionnement avec tubes fluorescents, ces

7.2 Directives relatives à une utilisation avec un foyer

Lors d'une utilisation avec des **foyers dépendants de l'air ambiant**, veiller à une **arrivée d'air suffisante**. La différence de pression maximale par unité d'habitation est de 4 Pa.

L'appareil ne peut être installé dans des unités d'habitation équipées de foyers dépendants de l'air ambiant que dans les conditions suivantes :

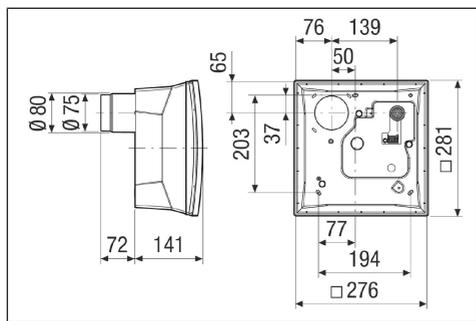
- les critères d'évaluation sont satisfaits, en accord avec la Fédération des maîtres ramoneurs compétente.
- le fonctionnement simultané de foyers dépendants de l'air ambiant pour des combustibles liquides ou gazeiformes, ou bien de l'installation d'aspiration d'air est empêché par des dispositifs de sécurité ou
- la conduite de gaz d'échappement des foyers dépendants de l'air ambiant est contrôlée par des dispositifs de sécurité particuliers. En cas de déclenchement, l'installation de ventilation ou les foyers doivent être mis à l'arrêt.

7.3 Tableau de données techniques

Tension de service	230 V
Fréquence du secteur	50 Hz
Puissance absorbée	
ER EC et ER-A	3/5 W*
ER-AK, ER-AH et ER-AB	2/2,5/3/5/17W*
Type de protection	IP X5
Câble d'alimentation secteur vers ER EC, en fonction de la variante de réglage pour ER-A, ER-AK, ER-AH, ER-AB	3 x 1,5 mm ² ou 5 x 1,5 mm ²
Poids	
Boîtier ER GH	0,6 kg

* Données selon la norme DIN 18017-3 pour une surface d'absorption équivalente $A_L = 10 \text{ m}^2$
Pour des caractéristiques techniques supplémentaires → plaque signalétique.

Pour courbes caractéristiques → www.maico-ventilatoren.com



7.4 Stockage

L'appareil doit être stocké exclusivement en position horizontale, dans un local approprié et sec. Température ambiante de -10 °C à $+60 \text{ °C}$.

Pour des dommages de corrosion dus à un stockage non conforme, Maico déclinera tout recours en garantie, p. ex. en cas de stockage dans un environnement humide.

8 Préparatifs de montage

i Le matériel de fixation adéquat est à fournir par le client.

8.1 Prescriptions selon Agrément

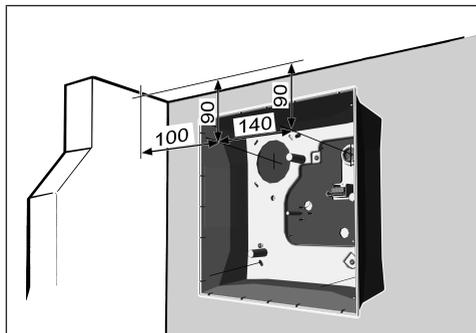
8.1.1 Clauses d'agrément

Clause d'agrément	ER-APB	ER-AP
Qté d'appareils par étage, unité d'habitation ou section incendie	max. 3 ventilateurs ou 3 raccords	max. 2 ventilateurs ou 2 raccords
Paroi de gaine	min. 35 mm, matériau de plaque (F90)	min. 35 mm, matériau de plaque au choix
Gaines de raccordement à l'intérieur de la gaine	Flexible alu AFR 80 entre gaine principale dans gaine et appareil, max. 2 m de long (→ Agrément).	
Gaines de raccordement hors de la gaine	Tuyau agrafé en acier , entre gaine principale dans gaine et appareil, max. 2 m de long (→ Agrément).	Tuyau agrafé en acier ou gaine flexible alu , entre gaine principale dans gaine et appareil, max. 2 m de long (→ Agrément).
Coudes dans gaine de raccordement des appareils	max. 90°, ascendant	
Qté admissible de coudes montage mural	max. 1 x 90°	max. 2 x 90°
Qté admissible de coudes Montage au plafond	max. 2 x 90°	max. 3 x 90°
Dispositif d'étranglement dans la gaine d'air sortant	Non admissible	
Passage dans mur / plafond pour gaine de raccordement d'appareil DN 80	Maçonnerie ou béton : 130 mm.	

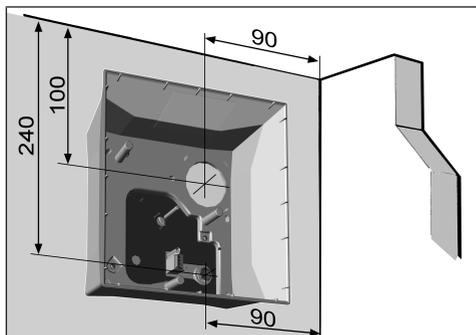
Clause d'agrément	ER-APB	ER-AP
	Matériaux de plaques (F90) : diamètre extérieur du tube	

8.2 Positions d'installation autorisées pour ventilateurs AP et APB

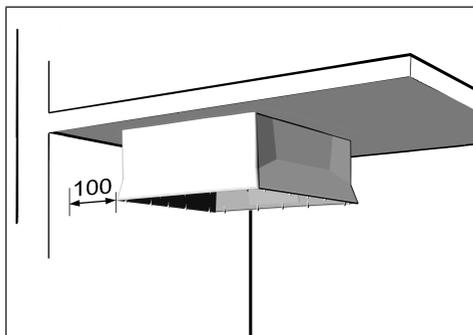
Montage mural, angle de la pièce en haut à gauche



Montage mural, angle de la pièce en haut à droite



Montage au plafond

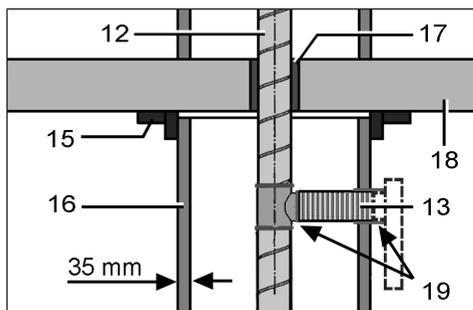


8.3 ER-APB : Préparatifs pour le montage avec contraintes techniques de protection contre les incendies

ATTENTION Endommagement de l'appareil, dysfonctionnement en cas de corrosion provoquée par du mortier.

Entourer les gaines d'air raccordées à l'appareil de ruban adhésif adéquat (p. ex. ruban rétractable à froid) pour les protéger de la corrosion à l'intérieur de la maçonnerie.

8.3.1 Préparatifs pour le montage mural ER-APB (avec protection anti-incendie)



1	Gaine principale	1	Gaine de raccordement : gaine flexible alu AFR 80
2	(tuyau agrafé en acier)	3	
1	Collerette de raccordement	1	Paroi de gaine
5		6	
1	Scellement dans le plafond	1	Plancher
7		8	
1	Matériel d'étanchéité, p. ex. ruban rétractable à froid		
9			

1. Poser la gaine principale de ventilation à l'intérieur de la gaine dans les règles de l'art.
2. Effectuer un scellement dans le plafond. Pour ce faire, réaliser un coffrage du plafond et couler le matériau par le haut.
Pour ce faire, pratiquer un passage de mur ou de gaine pour la gaine flexible alu.

⚠ DANGER Danger de mort à cause de la propagation d'incendie, en présence d'un scellement défectueux dans le plafond.

Obturer parfaitement l'interstice résiduel entre la gaine principale et le mur ou le plafond avec des matériaux indéformables et non inflammables. Utilisez à cet effet par exemple du béton ou du mortier.

3. Raccorder la gaine flexible alu à la gaine principale et assurer l'étanchéité de la ventilation.
4. Mettre la gaine flexible alu à longueur, tenir compte de la longueur maximale de gaine de 2 m.

i Mesurer la longueur de gaine flexible alu de manière à ce que celle-ci dépasse le mur ou la gaine pour pouvoir monter ultérieurement la pièce de raccordement ER. Assurer également l'étanchéité de la ventilation du côté de l'appareil.

5. Veiller à ce que le support soit bien adapté et plan.

i Compenser toutes les inégalités sur le mur et le plafond afin pouvoir monter la boîte sans déformation. Autrement, il peut arriver que l'insert de ventilateur ne puisse plus être inséré dans la boîte ou que le type de protection indiqué sur la plaque signalétique ne soit plus assuré.

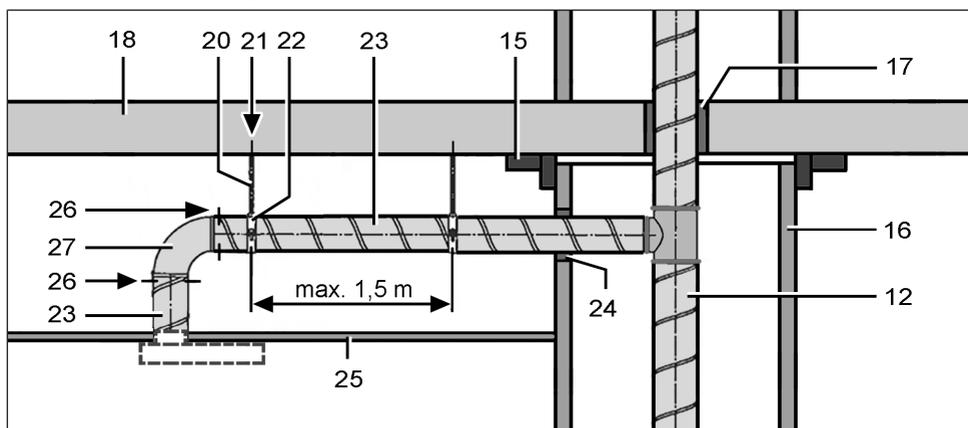
6. Monter une collerette de raccordement dans le même matériau que la gaine F90 sur le pourtour de la gaine.

i La collerette de raccordement sert à compenser la longueur des parois de gaine en cas d'incendie.

7. Continuer avec le test de sécurité du dispositif d'arrêt APB : Branchement électrique de l'appareil [► 22].

8.3.2 Préparatifs pour le montage au plafond ER-APB (avec protection anti-incendie)

(raccordement hors de la gaine)

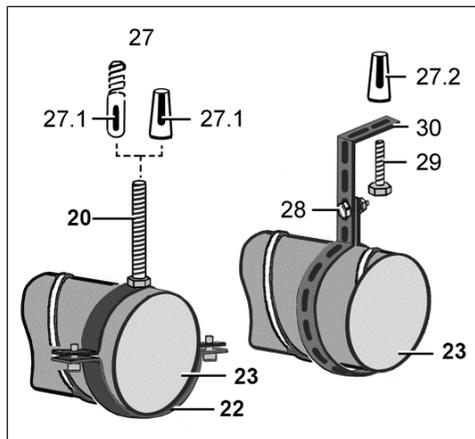


12	Gaine principale (tuyau agrafé en acier)	15	Collerette de raccordement	18	Plancher	20	Tige filetée en acier / Vis sans tête
16	Paroi de gaine	17	Scellement dans le plafond				

21	Fixation de gaine ronde	22	Collier de serrage / Ruban perforé
23	Tuyau agrafé en acier	24	Scellement maçonnerie / Matériau des plaques
25	Faux plafond	26	Vis en acier ou rivets aveugles en acier (3 unités respectivement)
27	Coude pour gaine ronde en acier	27.1	Cheville à percussion / cheville en acier
27.2	Cheville à expansion métallique	28	Vis de fixation avec écrou
29	Vis de fixation	30	Ruban perforé en acier

i **Maintenir un écart maximal de 1,5 m entre les fixations de gaines rondes. Respecter impérativement les consignes du montage :** Préparatifs de montage [► 11].

Fixation de gaine ronde avec collier de serrage, ou bien avec ruban perforé



Danger de propagation d'incendie

⚠ DANGER Danger de mort à cause de la propagation d'incendie, en cas d'utilisation d'une gaine de raccordement inadéquate sur le boîtier APB, lors du montage au plafond. Pour le raccordement, utiliser impérativement des tuyaux agrafés en acier.

⚠ DANGER Danger de mort à cause de la propagation d'incendie, en présence d'un scellement défectueux dans le plafond. Obturer parfaitement l'interstice résiduel entre la gaine principale et le mur ou le plafond avec des matériaux indéformables et non inflammables. Utilisez à cet effet par exemple du béton ou du mortier.

⚠ DANGER Danger de mort à cause de la propagation d'incendie, en présence d'un scellement défectueux avec la maçonnerie ou les matériaux des plaques.

En cas d'utilisation hors de la gaine, obturer impérativement l'interstice résiduel entre la gaine de raccordement et la maçonnerie / les matériaux des plaques avec des matériaux indéformables et non inflammables.

Utilisez en cas de maçonnerie par exemple du béton ou du mortier et du mastic réfractaire spécial pour les matériaux des plaques.

Marche à suivre

i **Respecter impérativement les consignes du montage :** Préparatifs de montage [► 11].

1. Poser la gaine principale de ventilation à l'intérieur de la gaine dans les règles de l'art.
2. Effectuer un scellement dans le plafond. Pour ce faire, réaliser un coffrage du plafond et couler le matériau par le haut.
3. Réaliser un passage de gaine pour le tuyau agrafé en acier DN 80.
4. Monter les fixations de gaines au plafond. N'utiliser que du matériel de fixation approprié, admissible.
5. Connecter le tuyau agrafé en acier DN 80 à la gaine principale et assurer l'étanchéité de la ventilation, par exemple avec ruban rétractable à froid.
6. Effectuer le scellement dans la maçonnerie. Fermer l'interstice entre la maçonnerie et le tuyau agrafé. L'interstice résiduel existant doit être complètement obturé avec des matériaux indéformables et non inflammables. Utilisez par exemple du béton ou du mortier, du mastic réfractaire pour les matériaux des plaques.
7. Fixer les coudes pour gaine ronde à l'aide de 3 vis en acier ou de 3 rivets aveugles en acier.

8. Réaliser un passage DN 80 pour la pièce de raccordement d'appareil dans le faux plafond (aucune résistance au feu n'est prescrite). Tenir compte impérativement des positions de montage admissibles : Positions d'installation autorisées pour ventilateurs AP et APB [► 12].
9. Réaliser le faux plafond et veiller à obtenir une substructure adaptée et plane.

i **Compenser impérativement toutes les inégalités sur le mur et le plafond afin pouvoir monter la partie inférieure du boîtier sans déformation. Autrement, il peut arriver que l'insert de ventilateur ne puisse plus être inséré dans la partie inférieure du boîtier ou que le type de protection indiqué sur la plaque signalétique ne soit plus assuré.**

10. Monter une collerette de raccordement dans le même matériau que la gaine F90 sur le pourtour de la gaine.

i **La collerette de raccordement sert à compenser la longueur des parois de gaine en cas d'incendie.**

11. Continuer avec le test de sécurité du dispositif d'arrêt : Branchement électrique de l'appareil [► 22].

8.4 ER-AP : Préparatifs pour le montage au mur, dans la gaine ou au plafond sans protection anti-incendie

1. Procéder aux préparatifs de montage comme indiqué : Prescriptions selon Agrément [► 11]. Toutefois, respecter les consignes adaptées pour le système d'évacuation d'air, conformément à la réglementation correspondante en vigueur sur la protection contre les incendies.

2. Gaines autorisées pour le raccordement sans contraintes en matière de protection contre les incendies :

- Montage dans la gaine / au mur : gaine flexible alu d'un diamètre de raccordement DN 80, 2 m de long au maximum et 2 coudes de 90°.
- Montage au plafond (raccordement hors de la gaine) : tuyau agrafé en acier et / ou gaine flexible alu d'un diamètre de raccordement DN 80, 2 m de long au maximum et 3 coudes de 90°.

3. Pour le montage sans protection anti-incendie, utiliser du matériel de fixation bien approprié.

8.5 Préparatifs pour le branchement électrique

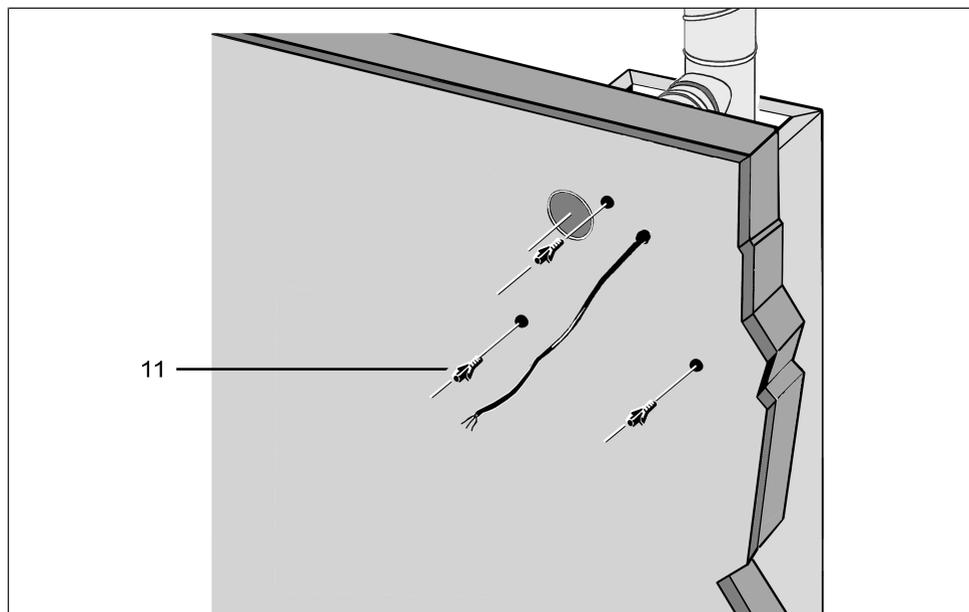
⚠ DANGER Danger de mort par électrocution.

Avant de poser le câble secteur, couper tous les circuits d'alimentation électrique. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.

i **Lors de l'installation électrique et du montage de l'appareil, respecter impérativement les directives applicables et, pour l'Allemagne, plus particulièrement la norme DIN VDE 0100 et les parties correspondantes.**

1. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.
2. Poser le câble secteur vers le lieu d'installation.
3. Continuer avec le test de sécurité du dispositif de déclenchement : Branchement électrique de l'appareil [► 22].

8.6 Préparatifs montage mural



1	Chevilles pour		
1	trous de perçage		

obturé avec des matériaux indéformables et non inflammables (p. ex. béton, mortier, mastic réfractaire).

Consignes de montage

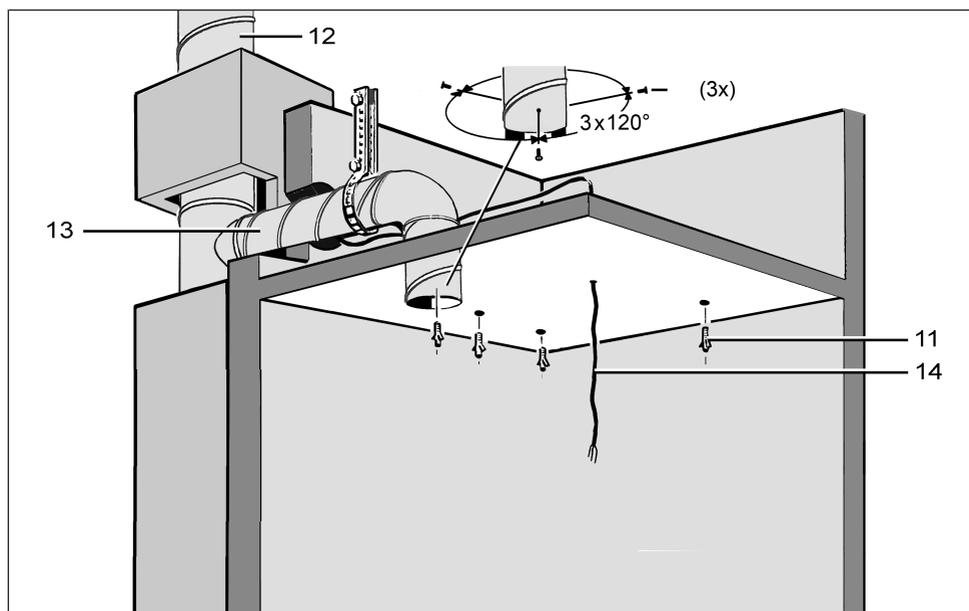
- Utiliser impérativement les matériels appropriés au boîtier AP.
- Pour les systèmes de protection anti-incendie, l'interstice résiduel existant entre la gaine de raccordement et la maçonnerie / matériaux des plaques / mur / plafond doit être parfaitement

ATTENTION Endommagement de l'appareil, dysfonctionnement en cas de corrosion provoquée par du mortier.

Entourer les gaines d'air raccordées à l'appareil de ruban adhésif adéquat (p. ex. ruban rétractable à froid) pour les protéger de la corrosion à l'intérieur de la maçonnerie.

8.7 Préparatif montage au plafond (sans protection anti-incendie)

(raccordement hors de la gaine)



1	Chevilles pour trous de perçage	1	Gaine principale (tuyau agrafé en acier)
1	Gaine de raccordement : tuyau agrafé en acier. (Pour système de coupe-feu de plafond ou conduite d'évacuation d'air sans protection anti-incendie : gaine flexible alu)	1	Câble secteur
3		4	

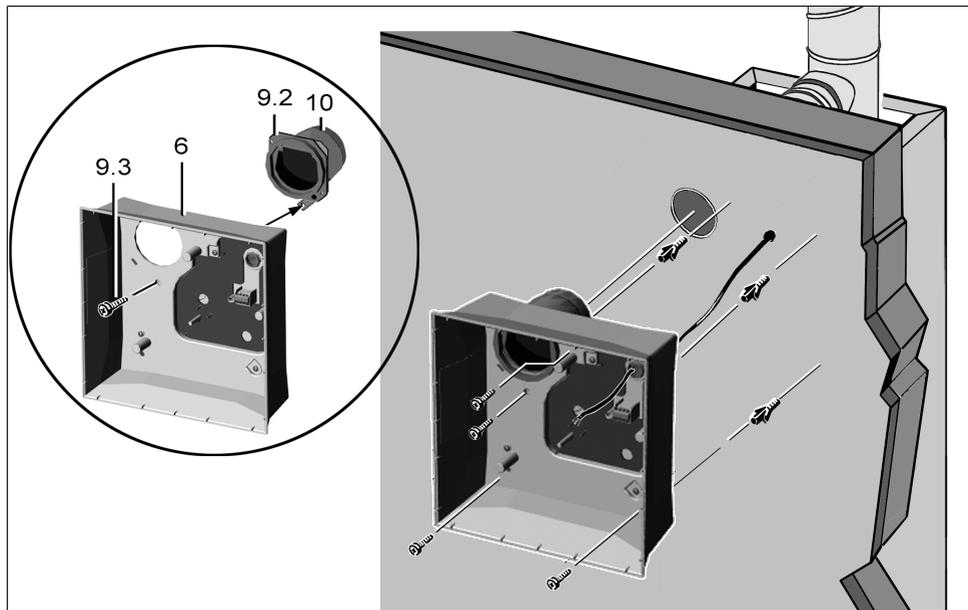
Préparation de la gaine

1. Pratiquer un passage de gaine ou bien mettre en place un doublage. Veiller à obtenir une substructure adaptée et plane pour le boîtier afin de pouvoir par la suite insérer correctement l'insert de ventilateur dans le boîtier.
2. Poser la gaine principale de ventilation à l'intérieur de la gaine dans les règles de l'art.
3. Pour les systèmes de protection anti-incendie, effectuer un scellement dans le plafond. Pour ce faire, réaliser un coffrage du plafond et couler le matériau par le haut.
4. Connecter la gaine de raccordement adaptée au boîtier à la gaine principale et assurer l'étanchéité de la ventilation.
5. Mettre la gaine de raccordement à longueur, tenir compte de la longueur maximale de gaine de 2 m.

i Mesurer la longueur de la gaine de raccordement de manière à pouvoir la monter sur le raccord de soufflage et à assurer également l'étanchéité de ventilation du côté de l'appareil.

6. Poser la gaine d'aspiration et obturer l'interstice résiduel existant dans les règles de l'art conformément aux consignes de montage précédentes.
7. Poser le câble secteur dans la gaine et le laisser dépasser environ 30 cm du passage de gaine.
8. Poser le câble secteur : Branchement électrique de l'appareil [► 22].

8.8 Dispositif d'arrêt ER-APB, volet de fermeture ER-AP



6	Boîtier	9.	Clapet anti-retour
		2	métallique
9.	Vis de fixation	10	Raccord de soufflage
3	pour languette du		DN 75 /
	clapet d'arrêt mé-		DN 80
	tallique		

- ER-APB avec dispositif d'arrêt anti-incendie sans entretien contre la propagation d'incendie.

Avec raccord de soufflage métallique, clapet d'arrêt métallique et fusible avec blocage de fusible. Celui-ci est autorisé pour un système de ventilation en fonte PAM-GLOBAL RML ou un système à gaine réfractaire.

i **Observez également les consignes de sécurité :** ER-APB : Consignes de sécurité pour le montage du dispositif d'arrêt anti-incendie [► 18].

- Volet de fermeture en plastique ER-AP avec raccord de soufflage en plastique et clapet anti-retour en plastique. Celui-ci est autorisé pour une utilisation dans un système de coupe-feu de plafond ou un système d'évacuation d'air sans protection anti-incendie.

8.8.1 ER-APB : Consignes de sécurité pour le montage du dispositif d'arrêt anti-incendie

Tenir compte impérativement des positions de montage admissibles : Positions d'installation autorisées pour ventilateurs AP et APB [► 12].

⚠ DANGER Danger de mort à cause de la propagation d'incendie, en cas d'erreur de vissage de la languette du clapet anti-retour métallique.

Fixer impérativement le clapet anti-retour métallique et la languette avec une vis adaptée et cheville au mur / plafond.

Le vis de fixation sera fourni par le client.

⚠ DANGER En cas de raccordement ER-APB hors de la gaine : Danger de mort à cause de la propagation d'incendie, en cas d'erreur de branchement du raccord de soufflage métallique avec la gaine de raccordement.

Raccordement selon : Préparatifs pour le montage au plafond ER-APB (avec protection anti-incendie) [► 13].

L'assemblage avec la gaine de raccordement prévoit l'utilisation de 3 rivets aveugles en acier. Ceux-ci ne doivent pas gêner le fonctionnement du clapet.

La mobilité du clapet d'arrêt doit être vérifiée avant la mise en service.

ATTENTION En l'absence de fusible, le dispositif d'arrêt métallique est durablement fermé. Avant le montage, contrôler et s'assurer de l'utilisation correcte du fusible.

ATTENTION Odeurs gênantes en provenance de la gaine principale. Le dispositif d'arrêt ne ferme pas correctement suite à un montage mal réalisé.

Avant le montage, contrôler la position de montage correcte et le bon fonctionnement du clapet d'arrêt.

8.8.2 Consignes de sécurité pour le montage du volet de fermeture en plastique

Préparation de la gaine et du faux plafond

1. Réaliser un passage dans le faux plafond.
2. Réaliser un passage dans la gaine pour la gaine de raccordement DN 75 ou DN 80.
3. Poser la gaine principale de ventilation à l'intérieur de la gaine dans les règles de l'art.
4. Pour les systèmes de protection anti-incendie, effectuer un scellement dans le plafond. Pour ce faire, réaliser un coffrage du plafond et couler le matériau par le haut.
5. Monter les fixations de gaines au plafond (Préparatifs pour le montage au plafond ER-APB (avec protection anti-incendie) [► 14]). N'utiliser que du matériel de fixation admissible.

⚠ DANGER Danger présenté par un montage défectueux en cas de matériel de fixation non admissible.

Fixer la gaine de raccordement au plafond uniquement avec du matériel de fixation admissible (collier de serrage ou ruban perforé).

6. Connecter la gaine de raccordement admissible à la gaine principale et assurer l'étanchéité de ventilation, par exemple avec du ruban rétractable à froid.
7. Réaliser le scellement de la maçonnerie / des matériaux des plaques. Fermer l'interstice entre la maçonnerie et le tuyau agrafé. L'interstice résiduel existant doit être complètement obturé avec des matériaux indéformables et non inflammables. Utilisez par exemple du béton ou du mortier, du mastic réfractaire pour les matériaux des plaques.
8. Réaliser le faux plafond. Veiller à obtenir une substructure adaptée et plane pour le boîtier ER GH pour pouvoir par la suite insérer correctement l'insert de ventilateur dans le boîtier.
9. Poser le câble secteur : ER-AP : Préparatifs pour le montage au mur, dans la gaine ou au plafond sans protection anti-incendie [► 15].

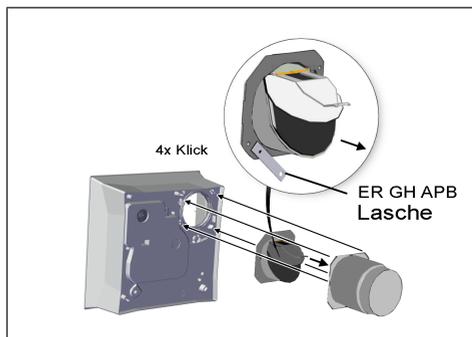
8.9 Préparation du volet de fermeture

ATTENTION Arrivée possible d'odeurs à partir de la gaine de ventilation.

Le volet de fermeture en plastique n'est pas étanche si la position de montage est erronée. Introduire le volet de fermeture en fonction de la position de montage en haut / à droite / à gauche / à l'arrière dans le raccord de soufflage du boîtier. S'assurer de l'étanchéité du volet de fermeture.

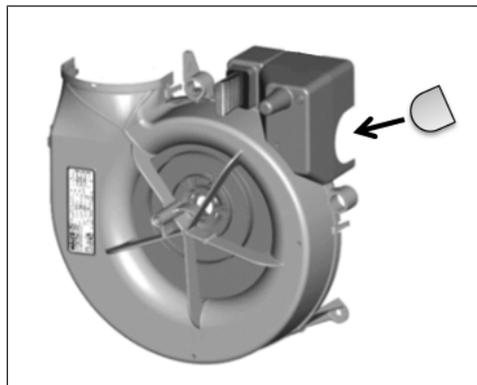
1. Avant de monter le boîtier, vérifier impérativement la position du volet de fermeture et son bon fonctionnement.

i Respectez également : Dispositif d'arrêt ER-APB, volet de fermeture ER-AP [► 18] et ER-APB : Consignes de sécurité pour le montage du dispositif d'arrêt anti-incendie [► 18].



8.10 Montage du bouchon borgne

1. Monter l'insert de ventilateur avec les bouchons borgnes fournis.

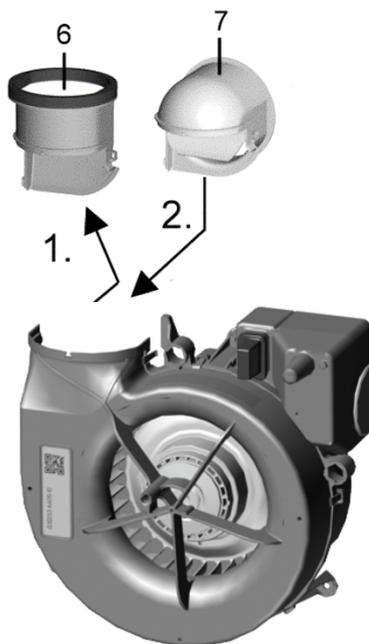


8.11 Transformation d'adaptateur de soufflage pour l'utilisation du boîtier AP

ATTENTION En cas de montage erroné de l'adaptateur de soufflage, le fonctionnement de l'appareil est perturbé.

S'assurer que l'adaptateur épouse de manière étanche le contour du boîtier.

1. Retirer avec précaution l'adaptateur de soufflage pour passage des 3 crochets d'arrêt sur les côtés.
2. Enfiler l'adaptateur de soufflage coudé fourni sur l'insert de ventilateur jusqu'à ce que celui-ci s'enclenche.
3. Vérifier le montage correct de l'adaptateur de soufflage.



9 Montage du boîtier

9.1 Montage du boîtier ER GH

Non admissibles :

- Utilisation d'un ventilateur ER EC dans la salle de bains ou le cabinet de toilette lorsque d'autres pièces de l'habitation doivent être aérées simultanément par le même appareil.

9.2 Consignes de montage

(aussi Prescriptions selon Agrément [► 11])

Boîtier AP sans dispositif de protection anti-incendie.

Le montage est admissible dans les positions d'installation suivantes :

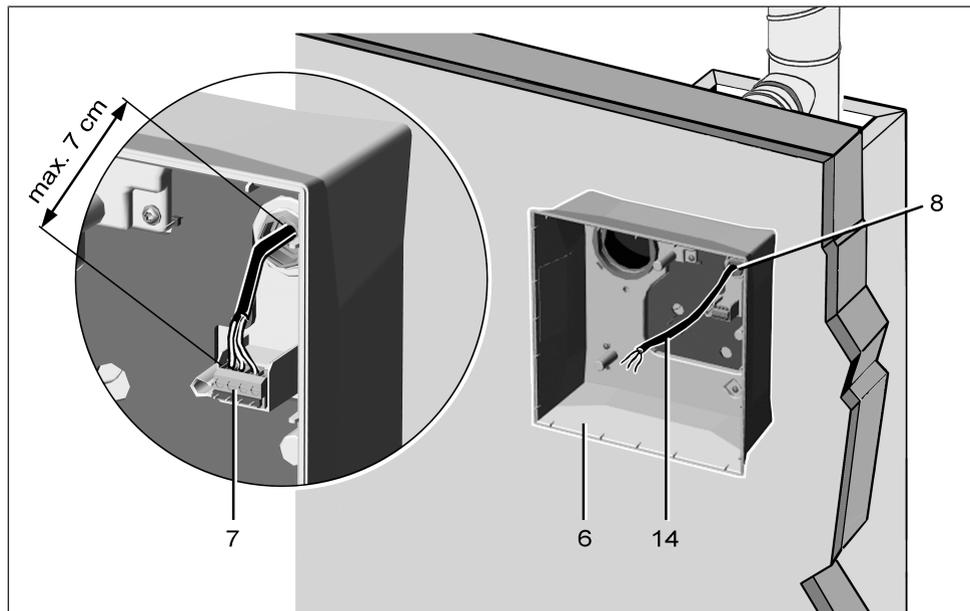
- **Montage mural** : avec direction de soufflage (raccord de soufflage) vers l'arrière. montage directement sur le mur.
- **Montage au plafond et sans faux plafond** : montage directement sur le plafond.

le matériel de fixation adéquat est à fournir par le client.

Le volet de fermeture en plastique doit être préparé en conséquence pour pouvoir assurer l'étanchéité dans la position de montage : Préparation du volet de fermeture [► 19].

Le boîtier doit être positionné sans déformation. Dans le cas contraire, l'insert de ventilateur ne peut pas s'encliqueter correctement dans le boîtier et le type de protection indiqué sur la plaque signalétique ne peut plus être garanti.

10 Branchement électrique



6	Boîtier	7	Réglette de bornier
8	Raccord cannelé	1	Câble secteur
		4	

⚠ DANGER Danger par électrocution / Endommagement de l'appareil suite à un montage erroné en raison d'un câble secteur trop long.

Lorsque le câble est trop long dans le boîtier, il est impossible de monter l'insert de ventilateur correctement. Le câble secteur risque d'être endommagé lors de l'introduction de l'insert de ventilateur.

Zone de raccordement au secteur indiquée : Poser les fils en fonction du contour. Respecter un écart maximal de 7 cm avec la borne de raccordement. Ne pas trop raccourcir le câble secteur à l'intérieur du boîtier.

ATTENTION Endommagement de l'appareil par raccordement erroné.

Par exemple, en cas de raccordement d'une charge électrique à la borne 4 ou sur 2 phases. Effectuer le branchement de l'appareil selon les schémas de branchement : Schémas des connexions. Ne connecter aucun consommateur supplémentaire à la borne 4.

ATTENTION Endommagement de l'appareil en cas de court-circuit.

Couper et isoler le conducteur de protection et les fils non utilisés.

Remarques

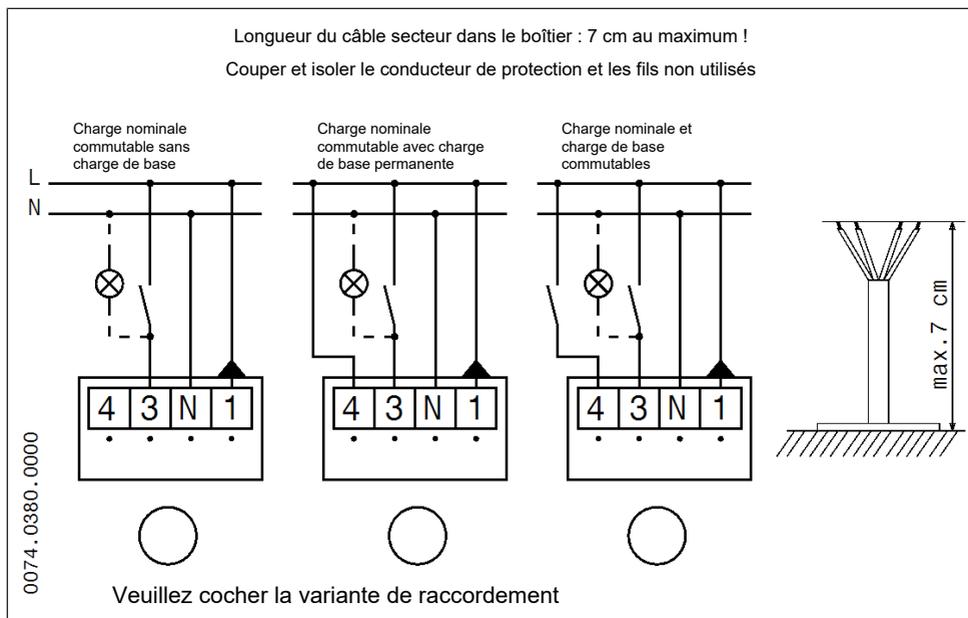
- Effectuer le branchement électrique lors du montage du boîtier.
- Respecter la section de câble maximum admissible de 1,5 mm².
- Raccorder l'appareil uniquement à une installation électrique permanente.
- Le type de protection n'est garanti que si :

- le montage est conforme aux prescriptions.
- l'introduction du câble secteur dans le raccord cannelé est correcte.
- l'insert de ventilateur s'enclenche correctement dans le boîtier apparent.
- le cache de protection est vissé, fermé et encliqueté.

10.1 Branchement électrique de l'appareil

1. Avant d'accéder aux bornes de raccordement, couper tous les circuits d'alimentation électrique. Désactiver le fusible secteur, sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.
2. Couper et isoler le conducteur de protection et les fils non utilisés.
3. Retirer l'enveloppe du câble secteur et le mettre à longueur : Branchement électrique [► 21].
4. Raccorder électriquement le câble secteur sur la borne de raccordement selon le schéma de branchement : Schémas des connexions. La borne 1 est indiquée avec un triangle.
5. Cocher le type de ventilateur et le type raccordement sur le schéma de branchement à l'intérieur du boîtier AP / APB.
6. Ceci permet d'éviter des erreurs au montage final si, par exemple, différents inserts de ventilateurs doivent être montés dans le système.

Recommandation : Conserver la présente notice de montage jusqu'au montage final dans le boîtier apparent.



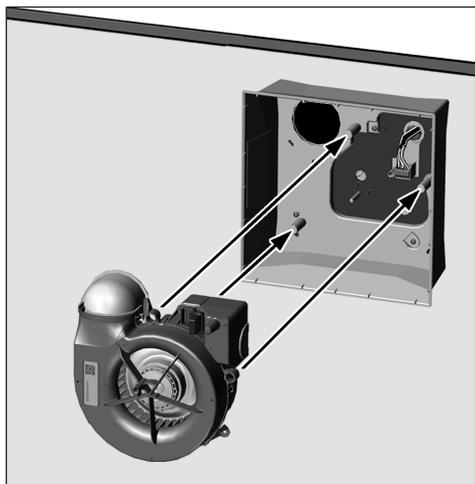
11 Montage final

ATTENTION Dysfonctionnement en cas de montage erroné.

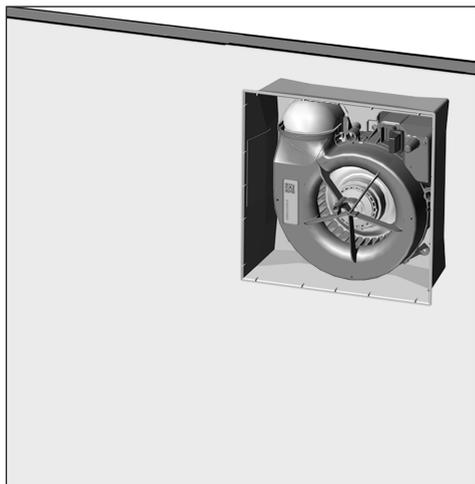
Pour les conditions de montage et les informations détaillées sur le montage final de l'insert de ventilateur et le cache de protection → respecter la **Notice Caches de protection ER** beachten.

11.1 Montage de l'insert de ventilateur

1. Enficher l'insert de ventilateur directement sur les 3 boulons d'entretoisement à l'intérieur du boîtier apparent.



2. Fixer avec les 3 vis fournies (4x10). Ne pas forcer les vis.
3. Vérifier si l'insert de ventilateur est bien fixé.

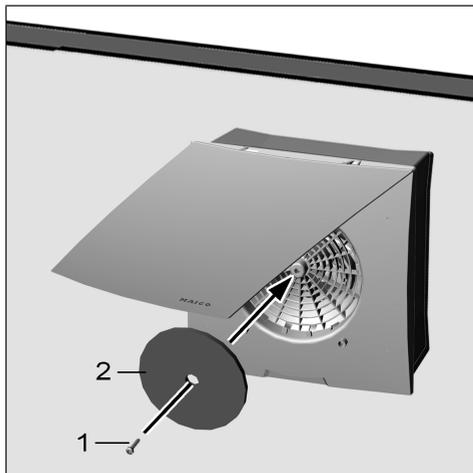


11.2 Montage du cache de protection ER-A, ER-AK, ER-AH ou ER-AB

1. Visser le cache de protection et l'insert de ventilateur à l'aide de la vis centrale.

i Les caches de protection ER-AK, ER-AH et ER-AB sont reliés électriquement, automatiquement lors du montage. Les valeurs de réglage peuvent être modifiées sur ces caches de protection.

2. Placer le filtre à air et rabattre la partie supérieure du cache de protection (la partie supérieure doit s'encliqueter de manière audible).
3. Effectuer un test de fonctionnement : Tester toutes les fonctions d'appareil (temporisation, intervalle, commande en fonction de l'humidité etc.).



11.3 Verrouillage des touches

Si le verrouillage des touches est souhaité, activer le verrouillage des touches sur le cache de protection ER-AK, ER-AH ou ER-AB (celui-ci est désactivé à l'usine).

1. Pour ce faire, appuyer simultanément pendant **5 secondes** sur les touches + et -.

⇒ Les 5 LED clignotent 3x.

Répéter l'opération pour supprimer le verrouillage des touches.

12 Utilisation de l'appareil

i Si l'appareil est allumé et éteint manuellement, le fonctionnement conforme à la norme DIN 18017-3 n'est pas toujours assuré.

Les ventilateurs ER EC ont un débit de 30 m³/h en charge de base (réglage usine).

Il est possible de passer à un fonctionnement à charge pleine de 60 m³/h, grâce à un interrupteur d'éclairage ou un interrupteur séparé.

La commande de l'appareil se trouve dans le cache de protection : ER-AH, ER-AK, ER-AB disposent de fonctions automatiques avec paramètres d'appareil réglables : Caches de protection : Fonctions [▶ 9].

- ER-A : Version standard
- ER-AK : Version confort
- ER-AH : Version à commande en fonction de l'humidité, adaptée aux personnes handicapées
- ER-AB : Version avec capteur de mouvement, adaptée aux personnes handicapées

Pour le fonctionnement à pleine charge, une **temporisation de démarrage** de 60 secondes et une **durée de fonctionnement par temporisation** de 15 minutes sont prévues en usine.

i Pendant le fonctionnement, prévoir une arrivée d'air suffisante.

13 Pièces de rechange

i Commande et montage des pièces de rechange uniquement par un installateur spécialisé.

Désignation	Réf.
Raccord de soufflage avec clapet anti-retour ABSM RK ER-UPD/-UPB	E093.0977.0001
Raccord de soufflage en plastique ABSK ER-UPG/ER-AP	E059.0884.0001
Support de clapet avec clapet anti-retour KA RK K	E093.0608.0001
Élément de soufflage AEH AP ER EC	E093.1627.0000
Réglette de bornier KL ER	E157.0326.0000

Adressez vos questions à :

Maico Elektroapparate-Fabrik GmbH
 Steinbeisstraße 20
 78056 Villingen-Schwenningen, Allemagne
 Tél. +49 7720 694 445
 Fax +49 7720 694 175
 E-mail : ersatzteilservice@maico.de

Les **i** pièces de rechange peuvent être commandées sur www.shop.maico-ventilatoren.com.



14 Composants du système et accessoires

14.1 Composants du système

Insert de ventilateur ER EC

N° de réf. **0084.0360**

- Insert de ventilateur pour montage dans le boîtier encastré / boîtier apparent. Débits d'air de 30 m³/h, 60 m³/h. Possibles pour la charge de base 20 m³/h, 40 m³/h, 60 m³/h ou 100 m³/h et la charge pleine 20 m³/h, 30 m³/h, 40 m³/h, 100 m³/h, en combinaison avec un cache de protection intelligent.
- Adaptateur de soufflage avec soufflage vers le haut (départ usine).
- Adaptateur de soufflage avec soufflage vers l'arrière (transformable sans outils).

Cache de protection ER-A

N° de réf. **0084.0361**

- Version standard
- Débits d'air de 30 m³/h / 60 m³/h
- Notice de montage et mode d'emploi **ER EC-Abdeckungen**

Cache de protection ER-AH

N° de réf. **0084.0363**

- Version avec commande en fonction de l'humidité et module intelligent de temporisation
- Débits d'air de 30 m³/h / 60 m³/h selon réglage usine. Autres débits d'air réglables : charge de base 20 m³/h, 30 m³/h, 40 m³/h, charge nominale 40 m³/h, 60 m³/h, 100 m³/h
- Notice de montage et mode d'emploi **ER EC-Abdeckungen**

Cache de protection ER-AK

Réf. 0084.0362

- Version confort avec module intelligent de temporisation

- Débits d'air de 30 m³/h / 60 m³/h selon réglage usine. Autres débits d'air réglables : charge de base 20 m³/h, 30 m³/h, 40 m³/h, 60 m³/h ou 100 m³/h, charge pleine 20 m³/h, 30 m³/h, 40 m³/h, 60 m³/h ou 100 m³/h
- Notice de montage et mode d'emploi Caches de protection ER

Cache de protection ER-AB

Réf. 0084.0364

- Version avec détecteur de mouvement et module intelligent de temporisation
- Débits d'air de 30 m³/h / 60 m³/h selon réglage usine. Autres débits d'air réglables : charge de base 20 m³/h, 30 m³/h, 40 m³/h, 60 m³/h, 100 m³/h, charge pleine 20 m³/h, 30 m³/h, 40 m³/h, 60 m³/h, 100 m³/h
- Notice de montage et mode d'emploi Caches de protection ER

Filtre à air

Filtre à air de rechange ZF EC+ pour ER-A

N° de réf. **0093.0610**

- 5x filtre à air de rechange **ZF EC+** (classe de filtre G2)
- 5x affichage de remplacement de filtre (time-strip)

Grand colis filtre à air de rechange ZF EC+ pour ER-A

Réf. 0093.0611

- 100x filtre à air de rechange ZF EC+ (classe de filtre G2)
- 100x affichage de remplacement de filtre (time-strip)

Filtre à air de rechange ZF EC pour ER-AH ER-AK ER-AB

N° de réf. **0093.0758**

- 5x filtre à air de rechange **ZF EC** (classe de filtre G2)

Grand colis filtre à air de rechange ZF EC pour ER-AK, ER-AH et ER-AB

Réf. 0093.0759

- 100x filtre à air de rechange ZF EC (classe de filtre G2)

Filtre à air de rechange ZRF pour kit de raccordement de pièce secondaire ER-ZR

Réf. 0093.0923

- 5x filtre à air de rechange pour grille intérieure aspiration d'une pièce secondaire ER-ZR (classe de filtre G2)

Filtre à air permanent de rechange ZF ECD pour ER-AK, ER-AH et ER-AB

Réf. 0093.1561

- 2x filtre à air permanent de rechange pour les caches de protection de l'insert de ventilateur ER EC (classe de filtre G2)

Filtre à air permanent de rechange ZF ECD+ pour ER-A

Réf. 0093.1562

- 2x filtre à air permanent de rechange pour les caches de protection de l'insert de ventilateur ER EC (classe de filtre G2)
- 10x affichage de remplacement de filtre (time-strip)

15 Démontage

i Le démontage ne doit être exécuté que par des électriciens qualifiés : Qualification de l'installateur spécialisé [► 5].

1. Avant d'accéder aux bornes de raccordement, couper tous les circuits d'alimentation électrique (désactiver le fusible secteur), sécuriser contre toute remise en service intempestive et apposer un panneau d'avertissement de manière bien visible.
2. Déposer l'insert de ventilateur.
3. Retirer tous les câbles.
4. Écarter le boîtier apparent du mur.

16 Élimination dans le respect de l'environnement

i Les appareils usagés et composants électriques ne doivent être démontés que par des personnes initiées à l'électrotechnique. Une élimination dans les règles de l'art évite les effets négatifs sur l'homme et l'environnement et permet un recyclage de matières premières précieuses, tout en minimisant l'impact sur l'environnement.



Ne pas éliminer les composants suivants avec les ordures ménagères !

Appareils usagés, pièces d'usure (p. ex. filtres à air), composants défectueux, déchets électriques et électroniques, liquides / huiles nuisibles à l'environnement etc. Apportez-les aux points de collecte pouvant assurer

une élimination et un recyclage respectueux de l'environnement (→ législation concernant la gestion des déchets).

1. Triez les composants selon les groupes de matériaux.
2. Éliminez les matériaux d'emballage (carton, matériaux de remplissage, plastiques) via des systèmes de recyclage et des déchetteries adaptés.
3. Respectez les prescriptions nationales et locales.

Schémas de branchement

i Tolérances pour les temps indiqués = valeur nominale $\pm 5\%$

Valeurs réglables en cas de caches de protection optionnels avec électronique intégrée :

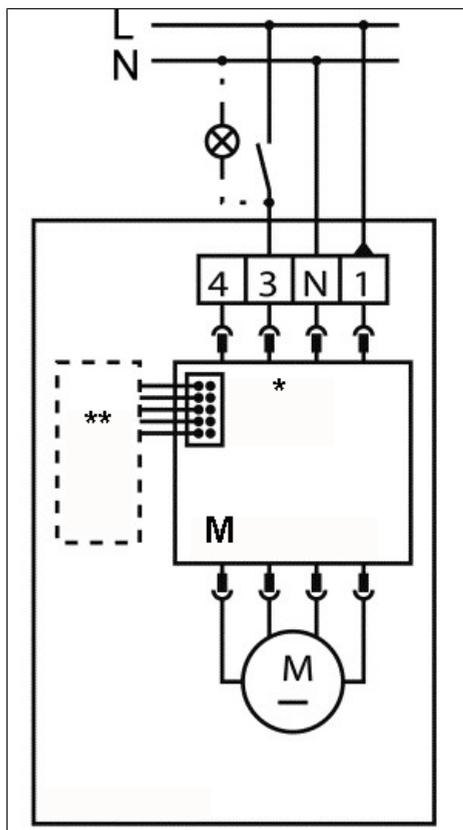
- ER-AK, ER-AH, ER-AB : Temporisation de démarrage et durée de fonctionnement par temporisation
- ER-AH : Commande en fonction de l'humidité
- ER-AB : Détecteur de mouvement

Pour cache de protection ER-A :

- temporisation de démarrage 60 secondes
- Durée de fonctionnement par temporisation 15 minutes

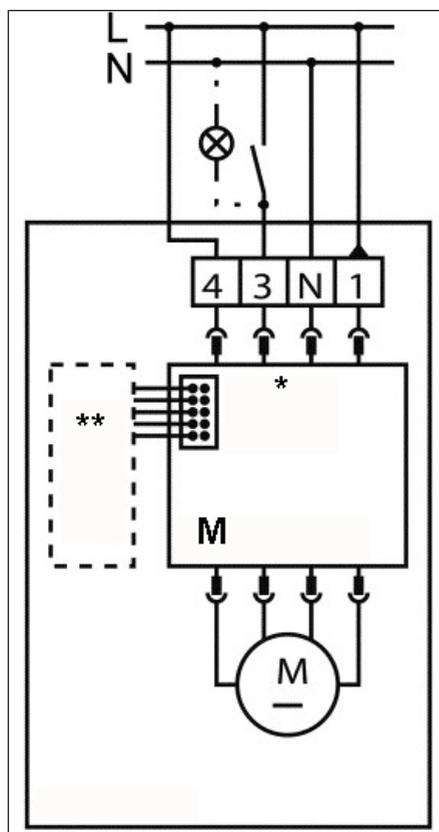
Variantes de raccordement charge de base/charge pleine pour

Charge nominale commutable



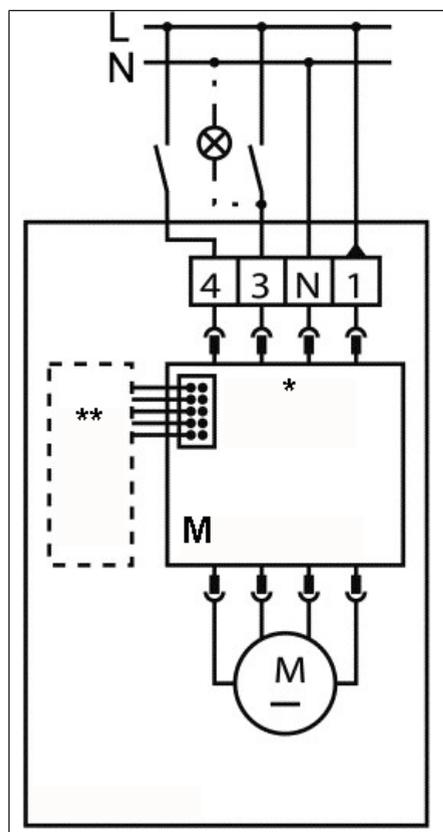
*	ER-A (standard)
**	ER-AH (en option)
M	Commande du moteur

Charge nominale commutable avec charge de base permanente



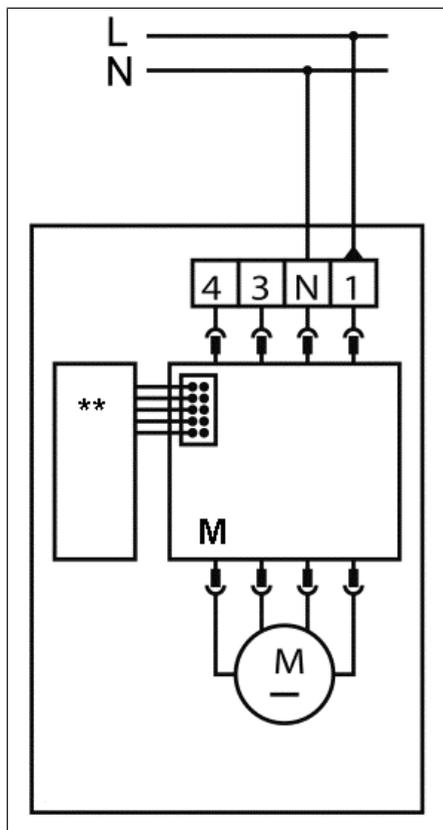
*	ER-A (standard)
**	ER-AH (en option)
M	Commande du moteur

Charge de base et charge nominale commutables

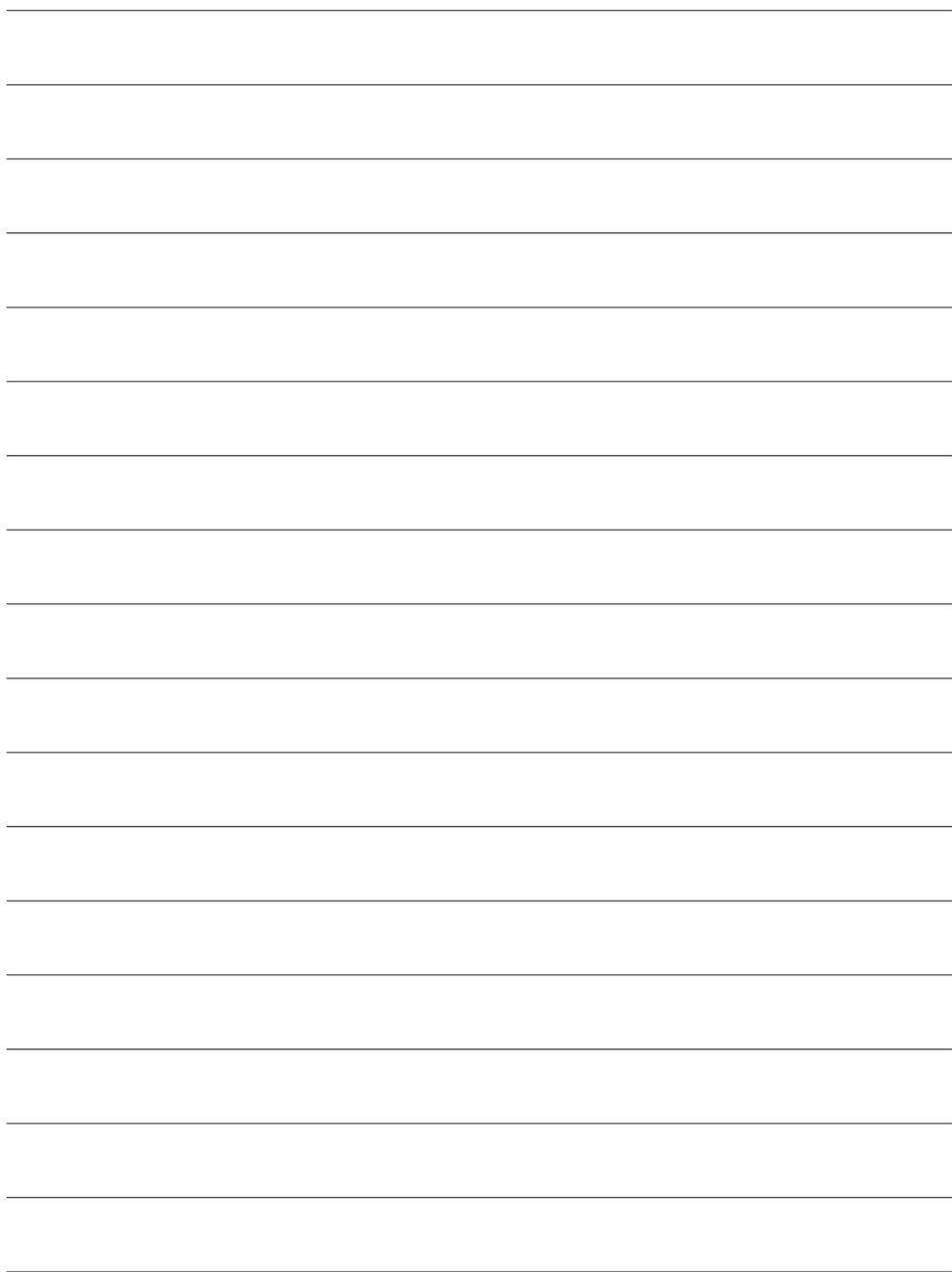


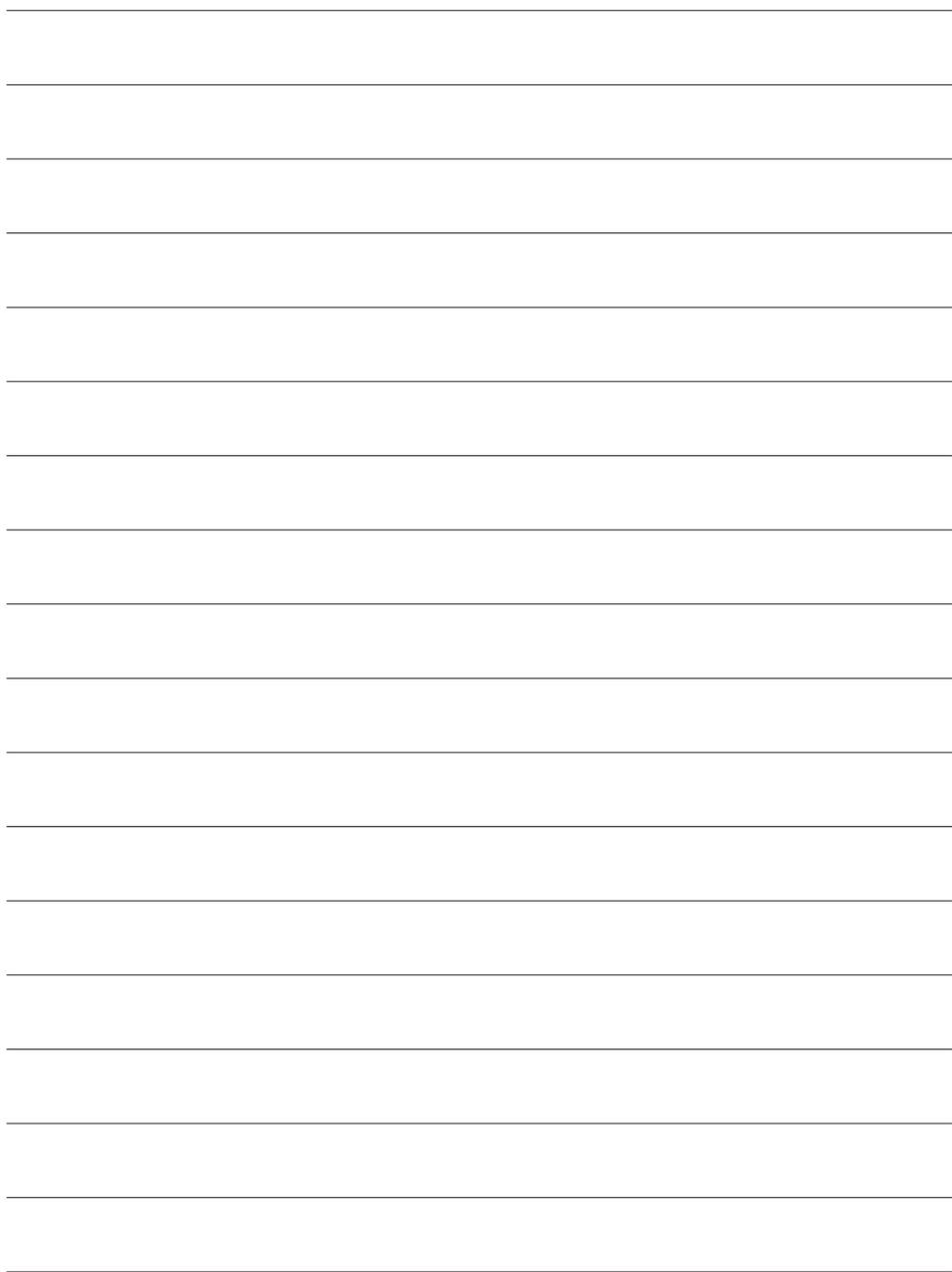
*	ER-A (standard)
**	ER-AH (en option)
M	Commande du moteur

Variante de raccordement humidité



**	ER-AH (en option)
M	Commande du moteur







Maico Elektroapparate-Fabrik GmbH
Steinbeisstr. 20
78056 Villingen-Schwenningen
Allemagne
Service +49 7720 6940
info@maico.de

D10.21_FR_DSW-AS-AV